



PLAINTÉ N° : 21-25-0064

Wyna Cuerrier c. Mariya Markova-Dobrova

Date de l'audience:	27 août 2025
Lieu:	À distance via la plateforme Zoom
Heure:	9 h 30
Procureures pour la plaignante:	M ^e Karoline Khelfa Me Camille Tremblay-Pelchat
Procureur pour l'intimée :	Se représente seule
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : 1. Le ou vers le 3 juin 2023, à Montréal, à la Résidence Le 22 du Groupe Maurice, aurait fait défaut d'intervenir avec diligence auprès d'une patiente;
Le Conseil de discipline :	M ^e Myriam Giroux-Del Zotto, présidente Mme Annik Paré, inf. aux., membre M. Sylvain Pagé, inf. aux., membre